

Christophe GATINEAU

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

87140 XXXXXXXXXXXXXXX

06 XX XX XX XX. cgatineau@gmail.com

Membre des Journalistes-écrivains pour la Nature et l'Écologie,
agronome spécialiste des vers de terre et auteur de 3 livres
sur ces animaux dont l'*Éloge du ver de terre* (Flammarion).

Président de La Ligue de protection des vers de terre.

à **Madame Annie GENEVARD**, ministre de l'Agriculture,
de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Le 30 octobre 2024

Objet : La France persiste à traiter ses vers de terre comme des nuisibles, il est urgent de revoir notre législation.

Madame la ministre,

Je ne m'attarderai pas à vanter leur œuvre, tant il est devenu banal de célébrer toutes les vertus agronomiques des vers de terre. Ils sont pour nos champs ce que les abeilles sont pour nos fleurs, l'un des piliers discrets d'une agriculture durable et bienveillante pour les sols et le climat. La loi devrait les préserver, mais, contre toute attente, elle organise leur disparition.

Créateurs de fertilité et laboureurs infatigables qui fonctionnent à l'énergie solaire, une énergie infinie tant que le soleil brille, ils sont la première masse animale des sols et les premiers indicateurs de leur bonne santé, en plus d'être des marqueurs essentiels de la biodiversité. Ingénieurs, digesteurs, nourrisseurs, laboureurs, ils interagissent sur la qualité des sols et la croissance des plantes, ils sont source d'alimentation pour énormément d'animaux.

Plus personne n'ignore l'état dégradé, à des degrés divers, de nos sols agricoles : l'habitat des vers de terre. Le sol qui nous nourrit est rare et non renouvelable à l'échelle humaine ; la loi française devrait veiller à sa préservation. Préserver, c'est ménager, l'opposé d'épuiser : « *Qui veut voyager loin ménage sa monture* », écrivait Jean Racine dans *Les Plaideurs*, en 1668. Ajoutons à cela que, selon les dernières connaissances scientifiques, le sol est le premier réservoir mondial de biodiversitéⁱ ; et, à l'instar des orangs-outans de Bornéo ou des gorilles des montagnes, la première cause de disparition des vers de terre est la destruction de leur habitat.

Mais voilà, lors de sa déclaration de politique générale, Monsieur le 1^{er} ministre a annoncé vouloir intensifier l'exploitation de leur habitat et détourner une partie de leur alimentation pour produire de l'énergie : « En valorisant la biomasse pour décarboner efficacement la production de chaleur et de gaz, en développant la filière française des biocarburants pour l'aviation. »

La biomasse, c'est les plantes, les arbres et les déchets organiques, la matière vivante, l'énergie des sols vivants, la nourriture de la faune et des microbes souterrains qui créent la fertilité de nos sols agricoles. Elle est cruciale pour soutenir les écosystèmes et notre système alimentaire, outre de fonder l'agroécologie et toutes les formes d'agriculture naturelleⁱⁱ.

Nourrir les moteurs d'avion plutôt que les vers de terre !

La biomasse capte le carbone atmosphérique, la nourriture des vers de terre est carbonée, ce carbone sera détourné comme on détourne l'eau d'une rivière pour produire du gaz, de l'électricité et faire voler nos avions. Je schématise, mais c'est l'idée : nourrir les moteurs d'avion plutôt que les vers de terre. Entendez ma stupéfaction ! Et elle est d'autant plus grande qu'il n'existe en agriculture que deux options : soit les cultures sont nourries pour l'essentiel par les vers de terre et les microbes, eux-mêmes nourris par la biomasse ; soit par les engrais industriels de synthèse, dont nous connaissons tous les effets dévastateurs sur le climat, la qualité des eaux, notre santé, l'épuisement des phosphates et la disparition des vers de terre.

Soyons réalistes, Madame la ministre : si les engrais chimiques ont produit au départ les mêmes effets miraculeux que les énergies fossiles, à l'arrivée, c'est le même champ de ruines. Pour augmenter les rendements agricoles, on a piétiné les vers de terre, la biodiversité et les cycles naturels ; maintenant, c'est l'escalade : une fuite en avant pour faire voler les avions !

À la suite de ma lettre du 13 mai 2019 à Monsieur le président de la République, pour l'alerter, le 12 août suivant, le « *service compétitivité* » de votre ministère m'avait écrit : « *Les vers de terre ayant pour habitat le volume du sol, en particulier les sols cultivés, leur protection en tant qu'espèce pourrait compromettre la pratique de multiples activités sur les sols.* » Sans aller jusqu'à leur protection, pourquoi ne pas commencer par les préserver ? Par préserver leur habitat à une heure où les sols sont déjà dans un état critique. De la même manière que nous devrions préserver les haies au lieu de faire grand bruit dès que 500 mètres sont replantés, quand 23 500 kilomètresⁱⁱⁱ disparaissent tous les ans dans un silence assourdissant... Désespérant !

Le site de votre ministère, lui-même, argue que les vers de terre sont les architectes des sols fertiles^{iv}. Ministres et scientifiques, tous louent ou ont loué leurs vertus sans vergogne.

« Il faut refaire de la biodiversité. »

En 2014, le ministre Stéphane Le Foll s'exclamait^v : « Merci à mon camarade le ver de terre, l'un des plus grands marqueurs de la bonne santé des sols et de la biodiversité... » Plus nostalgique, le ministre Didier Guillaume^{vi} en 2019 se désolait qu'il n'y ait « plus d'oiseaux qui nichent, plus de biodiversité, de vers de terre dans les champs. Je me rappelle, quand on allait à la pêche, on allait chercher nos vers de terre. Mais qu'est-ce qu'il faut faire ? C'est revenir à cela. » Et de conclure avec une justesse saisissante : « Il faut refaire de la biodiversité. » Que dire de plus, tout est dit.

Je ne vais pas vous dire qu'il y a urgence, que le temps presse, que la situation est désespérée, elle l'est. Et aussi belles soient les paroles de ceux qui vous ont précédées, elles n'ont jamais été suivies d'actes pour les préserver. Malgré mes deux lettres, votre prédécesseur direct, le ministre Marc Fesneau, a choisi de garder le silence. Et pourtant, face au réchauffement climatique et à l'érosion, nous avons plus que jamais besoin de sols fertiles avec une meilleure rétention de l'eau et une moindre consommation d'engrais et de produits chimiques de synthèse. À mon avis, de quoi à réconcilier tout le monde (agriculteurs, économistes, écologistes, générations futures...) tout en contribuant à la souveraineté alimentaire et à la préservation de notre planète.

Le but n'est pas de les élever à notre rang.

Juste de préserver leur habitat et mettre à la disposition des agriculteurs des informations scientifiques afin qu'ils puissent toujours choisir en pleine conscience le produit, l'outil ou la technique la moins délétère. À titre d'exemple, autant ils connaissent l'impact des pesticides sur les pollinisateurs et les milieux aquatiques, car leur toxicité est évaluée en amont par les fabricants, autant on leur cache l'impact de ces produits sur leurs vers de terre. Et pour une raison simple : en 2024, la toxicité des pesticides n'est toujours pas évaluée sur les vers de terre qui vivent dans les sols cultivés ; un vide juridique signalé à votre ministère dès 2013^{vii}.

Quelques chiffres sur leur impact économique.

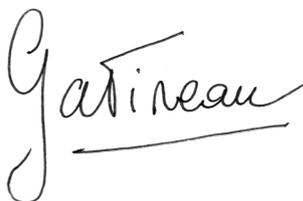
Je ne ferai pas l'économie de vous rappeler que, si les vers de terre étaient un pays, ils seraient le premier producteur européen de céréales, selon une étude publiée le 26 septembre 2023 dans la revue scientifique *Nature*^{viii}. Une étude qui suggère qu'ils contribuent pour 6,45% de la production mondiale de grains (blé, maïs, orge...), soit environ 128 millions de tonnes. Valeur marchande de leur travail sur les marchés internationaux : 28 milliards d'euros. En 2023, la France a produit moitié moins^{ix} de grains que les vers de terre !

Et de même qu'un insecte sur quatre est dans notre pays à l'origine de la plupart des fruits et graines, que quatre cultures sur cinq ont besoin des abeilles, TOUTES ont besoin des vers de terre et des microbes souterrains.

Madame la Ministre, mettez fin à cette injustice : les vers de terre ne sont pas des nuisibles, mais des auxiliaires agricoles tout aussi importants que les abeilles. Légiférez au plus vite pour assurer leur préservation, conformément à la réponse du gouvernement à une question écrite d'une députée, le 14 décembre 2021^x : « *Garants de sa bonne santé, leur rôle est considérable : [les vers de terre] assurent le cycle des nutriments, la transformation du carbone ou encore la régulation des ravageurs et des maladies. La monoculture, le labour profond et les produits phytosanitaires affectent aujourd'hui cet équilibre en appauvrissant les terres.../... Plus l'abondance et la richesse lombriciennes sont élevées, meilleur est l'état biologique du milieu considéré.* »

Nommer les vers de terre dans la loi leur offrirait ce qui leur fait défaut : une existence légale. Un petit pas politique, mais un grand pour l'avenir de l'humanité.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la ministre, mes respectueuses salutations.



- i [pnas.org/doi/10.1073/pnas.2304663120](https://doi.org/10.1073/pnas.2304663120)
- ii L'agriculture naturelle n'est pas une agriculture dans le sens d'un retour à la nature, mais d'une agriculture qui coopère avec la nature et ses services écosystémiques au lieu de lui faire la guerre.
- iii vie-publique.fr/en-bref/289261-agriculture-la-haie-un-atout-de-planification-ecologique
- iv agriculture.gouv.fr/le-ver-de-terre-larchitecte-des-sols-fertiles
- v liberation.fr/france/2014/11/27/stephane-le-foll-fait-l-eloge-des-vers-de-terre-camarades-a-qui-il-dit-merci_1151871/
- vi vie-publique.fr/discours/271639-didier-guillaume-16052019-glyphosate-charcuterie-agroecologie
- vii doi.org/10.1007/s13593-013-0151-z
- viii doi.org/10.1038/s41467-023-41286-7
- ix fr.statista.com/statistiques/557855/production-cereales-par-type-france/
- x Page 8838 du *Journal officiel*. legifrance.gouv.fr/download/pdf/questionEcrive?id=anq_20210050_0001_p000.pdf&size=1,4%20Mo&pathToFile=/ANQUE_SENQUE/ANQUE/20210050/0001/p000/anq_20210050_0001_p000/anq_20210050_0001_p000.pdf&title=Année%202021%20-%20N°%2050%20-%20Mardi%2014%20décembre%202021